

AFFAIRE No 35 - AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE LEPROSERIE DE SAINT-BERNARD EN CENTRE D'ANIMATION

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les efforts entrepris par la Municipalité depuis quelques années pour revitaliser les centres des écarts se concrétisent de plus en plus.

Dans cette perspective, ont été analysées les possibilités de réhabilitation de l'ancienne Léproserie de Saint-Bernard pour y implanter un centre d'animation comprenant des locaux commerciaux, des services publics et des salles affectées aux loisirs.

Dans un premier temps, il s'agira de mettre le bâtiment hors d'eau, les aménagements intérieurs se faisant ensuite par les différents preneurs.

Le Bureau d'Etudes de la Mairie a estimé les travaux à 800 000 Francs qui pourront être financés de la façon suivante :

F.C.T.V.A.	782 000 Francs
D.G.E.	18 000 Francs

J'ai l'honneur de vous demander, Mesdames et Messieurs :

- de bien vouloir me donner votre accord pour ces travaux d'étanchéité ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et, en cas d'appel d'offres infructueux, de m'autoriser à passer un marché négocié avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

Le secrétaire donne lecture des avis des Commissions.

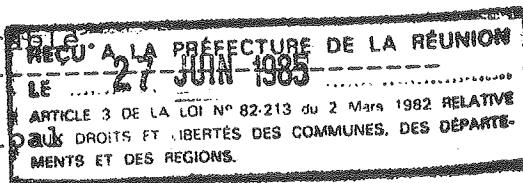
La Commission E.C.T.L. est favorable à une meilleure animation de ce secteur.

La Commission des Affaires Economiques est favorable au développement économique de Saint-Bernard.

La Commission des Finances émet un avis favorable.

Décision du Conseil Municipal

Le rapport et les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.



Monsieur FERRERE F. quitte la salle (19 H 20).

LE MAIRE : Il s'agit seulement, pour l'heure, de mettre hors d'eau le bâtiment de l'ancienne Léproserie, et pas encore d'organiser l'animation ni de restaurer l'intérieur de ce bâtiment ; cela, pour une somme de 800 000 Francs payée par le F.C.T.V.A. (782 000 Francs) et par la D.G.E. (18 000 Francs).

Pour ce qui concerne l'animation proprement dite, le dossier reviendra devant vous.

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport et les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---